

Bulletin d'information du Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères



Réduisez vos déchets, la nature s'en souviendra !

Que trouvons-nous



TRIFYL a fait réaliser par un bureau d'études spécialisé une analyse de la composition de

nos ordures ménagères. Un plan d'échantillonnage a été établi pour tenir compte de toute la diversité des types d'habitats et des différentes tournées de collecte de notre collectivité. Des échantillons de 125 kilos ont été analysés avec la plus grande rigueur scientifique dans le respect des normes relatives à cet exercice.

Les résultats sont édifiants : **les 2/3 de nos poubelles ne devraient pas s'y trouver** mais auraient dû être orientés vers les dispositifs adaptés existants (Collecte sélective, déchèterie, compostage, ...).

Si nous respectons les consignes en terme de tri et de réduction des déchets, il ne resterait dans nos poubelles que 39 % du tonnage actuel. (89Kg sur les 224 Kg que produit en moyenne chaque habitant du SIPOM par an).

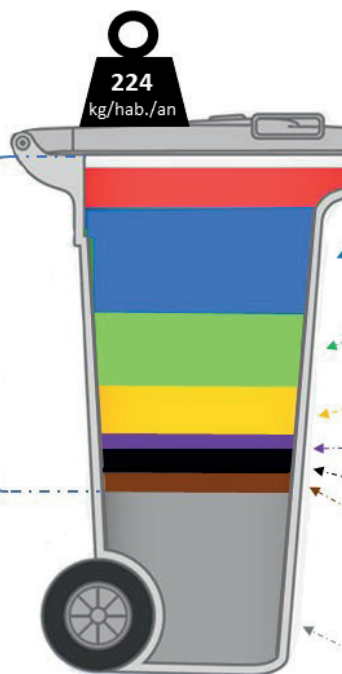
Les marges de progrès sont là et si on ne veut pas subir de plein fouet les hausses de tarifs de traitement et de fiscalité s'appliquant aux déchets, il est indispensable d'appliquer enfin les consignes pour une gestion la plus vertueuse possible de NOS déchets.

Evelyne ROUANET



En 2021, chaque habitant du SIPOM jette en moy

135 kg qui ne devraient pas se trouver dans nos poubelles !
Ces déchets devraient être évacués via les filières **dédiées et moins onéreuses**.



Il est indispensable d'appliquer enfin les consignes possible ; et ainsi, limiter

dans nos poubelles ?

Il existe d'autres alternatives
à la poubelle d'ordures
ménagères !



venne dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :

GASPILLAGE ALIMENTAIRE
14,5 kg an/hab.



TRI À LA SOURCE DES BIODECHETS – COMPOSTAGE
54,9 kg an/hab.

DÉCHETS RECYCLABLES (consignes de tri classiques)
35,6 kg an/hab. dont 4,3 kg d'imprimés publicitaires



EXTENSION DE CONSIGNES DE TRI (emballages en plastique)
16,5 kg an/hab.

APPAREILS ÉLECTRIQUES + PILES
2,6 kg an/hab. dont 0,8 kg de piles



EMBALLAGES EN VERRE
4,9 kg an/hab.



TEXTILES, CHAUSSURES
6 kg an/hab.



DÉCHETS RÉSIDUELS

89 kg an/hab. dont 10,4 kg de couches bébé

de tri et de réduire ses déchets afin d'en assurer une gestion la plus vertueuse
l'explosion des coûts relatifs à la collecte et au traitement de nos déchets.

Nos poubelles débordent



1) ACHETER MALIN

Le meilleur déchet est celui que l'on ne achète pas !
Au moment de l'achat il est nécessaire de se poser les bonnes questions : est ce que j'en ai besoin, en quelle quantité, sous quel format, dans quel emballage ? Ai-je besoin de l'emballage ?

3) COMPOSTER NOURRIR LES ANIMAUX

Epluchures, restes de repas feront le bonheur de vos animaux ou doivent être déposés dans un composteur.



5) RÉUTILISER

Donner une seconde vie aux objets en modifiant leur fonction...
Quelle bonne idée !!!

7) TRIER

Quand nous n'avons pas pu réaliser une des actions précédentes alors nous devons trier nos déchets : dans les bacs jaunes (Papiers et Emballages à Recycler) ou en déchèterie !



il est temps d'agir !

7 Actions à mettre en place

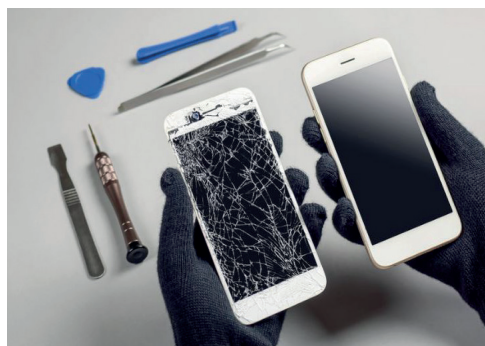


2) RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Etablir une liste de course, prévoir des menus pour la semaine, faire attention aux dates de péremption des produits lors de l'achat, ranger astucieusement le frigo et les placards. Les produits que l'on achète doivent être rangés derrière ceux qui sont déjà présents.

4) RÉPARER

Afin de limiter la surconsommation nous pouvons réparer divers objets : vélos, vêtements, mobilier, téléphones, ...



6) DONNER / VENDRE ACHETER D'OCCASION

Donner, vendre ou acheter des articles de seconde main plutôt que du neuf est dans l'air du temps et ce pour de nombreuses raisons : acte solidaire, écologique ou économique....

À chacun sa bonne raison !



Concours d'affiches

Afin de lutter contre l'augmentation de notre production de déchets ménagers, le SIPOM a organisé un concours d'affiches dans les écoles du territoire, sur le thème des textiles : **donner/vendre, réparer, réutiliser ou acheter d'occasion...** tant de possibilités avant de déposer vos textiles dans la borne relais, où ils pourront

trouver une nouvelle vie.

Au vu de la qualité du travail réalisé par l'ensemble des participants, il a été difficile de faire un choix...

Les affiches retenues sont les suivantes :



1 ère place



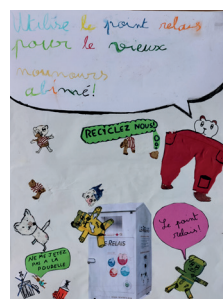
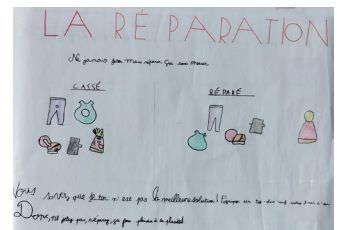
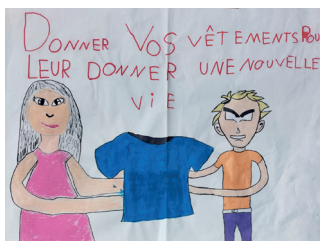
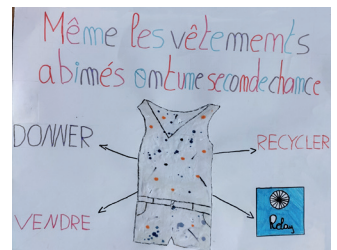
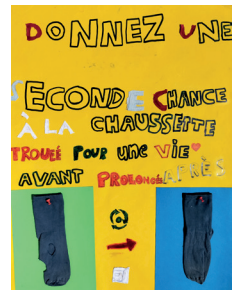
2 ème place



3 ème place



Thème : les textiles



Les élèves ont fait preuve d'imagination et de créativité en réalisant leur affiche. Nous les remercions, ainsi que leur professeur, pour leur investissement !

Interview de Mr Legal

référent du composteur collectif de St Julia

Pourquoi initier un tel projet ?

«Je suis arrivé sur la commune il y a un peu plus d'un an. J'avais à coeur de me rendre utile... Je me suis rapidement rendu compte qu'il n'y avait pas de composteur à St Julia. J'avais pour habitude de l'utiliser sur ma précédente résidence à Toulouse.»



Comment avez-vous connu le SIPOM de Revel ?

«Sur le marché de Caraman, une ambassadrice du tri tenait un stand d'informations. Elle m'a expliqué qu'il était possible d'installer un composteur collectif si nous étions plusieurs foyers de la commune à y participer.»

Quelle a été votre démarche ?

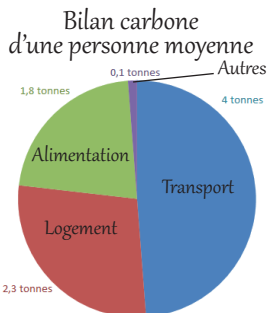
« Je suis allé à la rencontre de mes voisins muni d'un flyer réalisé pour l'occasion. J'ai ainsi obtenu l'adhésion d'une trentaine de foyers et de l'équipe municipale. J'ai ensuite recontacté le Sipom, et Julie, Maître composteur, est venue nous installer un composteur collectif. Elle effectue un suivi régulier et son aide pour l'apport de matière sèche (le brun) est fortement appréciée et facilite le compostage.»

Le mot de la fin :

«J'incite toutes les communes et tous les habitants soucieux des questions écologiques à faire de même.

Il ne faut pas attendre ! il faut se bouger !»

«Le bilan carbone moyen d'un français est de 8/tonnes par an, le mien est de 4/t par an.... il faudrait atteindre les 2/t par an... il reste de nombreuses choses à faire ! Chaque geste compte, acheter en vrac par exemple...»



SIPOM - 19 avenue Marie curie - 31250 REVEL

Ouverture des bureaux

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Tél. 05 62 71 22 83

Directrice de la publication Me Evelyne ROUANET. Crédits photos : SIPOM, CITEO

